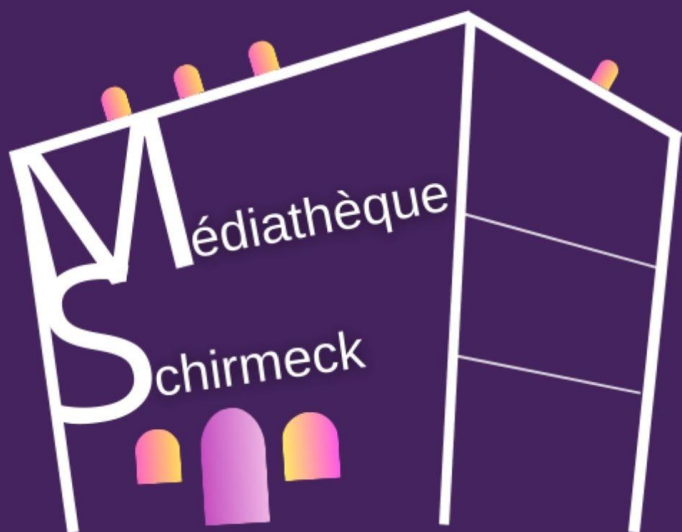


MÉDIATHÈQUE LUDOTHÈQUE DE SCHIRMECK



**CHARTRE D'ACCUEIL ET DE FONCTIONNEMENT
DE LA MEDIATHEQUE**

Charte d'accueil et de fonctionnement

1. Nous sommes à votre disposition pour toute recherche de document, renseignement, réservation et aide sur votre compte lecteur.
2. Vous avez la possibilité de vous désaltérer dans l'espace prévu à cet effet.
3. Il est demandé au lecteur de prendre soin des documents consultés et empruntés. En cas de détérioration ou perte, le remplacement à neuf des documents sera demandé.
4. Le lecteur s'engage à n'utiliser les documents audiovisuels que dans le cercle familial. Toute reproduction est interdite.
5. Afin de respecter le bien-être de tous, il est demandé au lecteur de parler sans crier, de marcher doucement, et de s'abstenir de toute conversation téléphonique dans l'enceinte du bâtiment.
6. Les lecteurs de moins de 18 ans – accompagnés ou non – restent sous la surveillance de leur responsable légal. Le personnel n'est pas habilité à garder les enfants et ne saurait être responsable en cas d'accident.
7. La responsabilité de l'établissement ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels du lecteur.
8. Les animaux – à l'exception des chiens d'assistance – ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'établissement.
9. Nous acceptons les dons de livres sous certaines conditions. Merci de vous référer à la charte des dons dans l'onglet « Infos pratiques » du site internet.
10. L'accès libre aux ordinateurs est soumis à certaines règles de bonnes pratiques. Merci de vous y référer avant toute utilisation (affichage).

Modalités de prêt

La médiathèque - ludothèque est ouverte à tous. L'accès aux documents, aux ordinateurs, la lecture et les jeux de société sur place sont libres. L'emprunt nécessite un droit d'inscription renouvelable chaque année.

Conditions tarifaires :

Gratuité de 0 à 25 ans révolus.

Tarif unique de 13€/an à partir de 26 ans

4 semaines de prêt

Vous pouvez **emprunter 15 documents sans distinction de genre dont 2 jeux de société** :

- Livres et livres audio
- Magazines
- Partitions
- CD
- DVD
- Jeux de société

Les lecteurs de moins de 16 ans ne peuvent pas emprunter de documents référencés chez les adultes (romans, mangas, bd, documentaires, dvd).

Pour une première inscription, il sera nécessaire de présenter une pièce d'identité et de compléter un formulaire.

Autres modalités :

- Les impressions et photocopies ne sont pas possibles
- Pas de duplicata de carte en cas de perte
- 5€ de pénalité de retard par semaine pour tous les documents empruntés après l'envoi du 2^{ème} rappel
- Remplacement à neuf des documents perdus ou détériorés s'ils ont moins de 5 ans (excepté les dvd).

Notre mission en tant que médiathèque :

« Les bibliothèques contribuent à garantir que les droits à l'éducation, la participation à la société de la connaissance et à la vie culturelle de la communauté soient accessibles au plus grand nombre. [...] la bibliothèque publique est une force vive pour l'éducation, la culture, l'inclusion et l'information et un agent essentiel du développement durable, de l'épanouissement individuel, de la paix et du bien-être de tous les individus. »

Extrait du Manifeste de l'IFLA – UNESCO, 18 juillet 2022

Ce que nous vous proposons à Schirmeck :

- Un accueil souriant et individualisé
- L'accès libre aux livres, magazines, jeux de société pour tous les âges
- L'accès libre aux ordinateurs
- L'emprunt des documents, l'accès aux catalogues de la médiathèque et de la Bibliothèque d'Alsace sous couvert d'un droit d'inscription
- Un accès WIFI – la possibilité de recharger votre téléphone
- Des animations pour tous

Pour nous joindre ou accéder à la médiathèque :

Médiathèque Ludothèque de Schirmeck

Place du Marché 67130 SCHIRMECK

03.88.49.67.92

mediatheque@ville-schirmeck.fr // anim.mediath@ville-schirmeck.fr

Horaires

Mardi 15h – 18h

Mercredi 9h – 13h / 15h – 18h

Judi 15h – 19h

Vendredi 15h – 18h

Samedi 15h – 17h